



PREFECTURE DE L'EURE

Évreux, le 6 novembre 2014

Inauguration de la réhabilitation de la résidence des Tuileries (ancienne gendarmerie) 7 novembre 2014 - Cormeilles

Le préfet communique

La gendarmerie et la commune de Cormeilles ont sollicité la Siloge pour proposer un projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie. La réhabilitation d'un montant total de 900 000 euros consiste à aménager sept logements dont trois logements locatifs réservés à la Gendarmerie et quatre logements locatifs sociaux.

Cette réhabilitation transforme l'image extérieure du bâtiment en créant de nouvelles façades tout en proposant une isolation de qualité, complétée par le remplacement des châssis et un renforcement de l'isolation des combles. Elle favorise une solution énergétique efficace et économe en vue de réduire les charges pour les locataires.

Une chaufferie bois, explorant une solution innovante et vertueuse du point de vue environnemental a été mise en place, la taille de l'opération et la configuration du bâtiment le permettant.

La création des quatre logements locatifs sociaux, qui représente 471 000 €, a bénéficié d'un soutien financier de l'Etat avec une subvention directe de 21 000 € ainsi que des prêts aidés de la Caisse des Dépôts et Consignation à hauteur de 359 000 €, un taux de TVA à taux réduit et une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pendant 25 ans.

Cette opération contribue à l'atteinte de l'objectif de production de 150 000 nouveaux logements locatifs sociaux par an fixé par le plan d'investissement pour le logement présenté par le Président de la République le 21 mars 2013. Cet objectif a été repris dans le Pacte d'objectifs et de moyens signé par l'État et l'Union Sociale pour l'Habitat le 8 juillet 2013. L'Etat et le mouvement HLM ont récemment réaffirmé leur mobilisation pour garantir un haut niveau de production de logements sociaux dans le cadre de l'Agenda HLM 2015-2018 signé le 25 septembre dernier.

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35